

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**  
Service Agriculture Forêt

Affaire suivie par : M. Laurent THOMAS  
Mail : laurent.thomas@herault.gouv.fr  
Tél. : 04 34 46 62 02

Votre réf :  
Notre réf :

Montpellier, le 4 octobre 2018



**Objet : Avis de la CDPENAF sur le projet de PLU de Montpeyroux**

Monsieur le Maire,

Conformément aux termes de l'article L153-16 du code de l'urbanisme, l'élaboration du PLU de la commune de Montpeyroux était soumis à l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cette commission, réunie en séance plénière le 18 septembre 2018 et sous condition de quorum, a émis deux avis : un avis favorable pour le projet de PLU et un avis favorable pour les extensions et annexes de logement en zone A.

Les principales motivations des avis favorables pour le PLU et les extensions et annexes de logement en zone A sont les suivantes :

- le projet de PLU préserve les terres agricoles et notamment les secteurs en AOP.
- la commune a le souci d'offrir de bonnes conditions de travail aux exploitants en laissant des secteurs ouverts aux bâtiments agricoles tout en créant un secteur Ah correspondant au hameau agricole en secteur sud.
- les extensions et annexes de logement en zone A sont bien encadrées (seuil de 20 % par rapport au bâti existant), toutefois il conviendrait également de les limiter en surface nette afin d'éviter la constitution de grands bâtiments ou groupe de bâtiments.

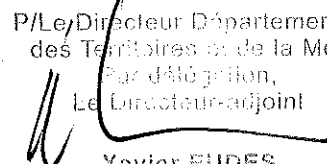
Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
6, Rue de la Dysse  
34150 MONTPEYROUX

- les extensions et annexes de logement ne devraient pas nuire à la préservation des paysages et des espaces naturels et elles ne devraient pas compromettre l'activité agricole en place.

Je vous rappelle que cet avis CDPENAF devra figurer parmi les pièces du dossier mis à l'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur départemental  
des territoires et de la mer,

  
P/Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer  
Parc d'Aléjalon,  
Le Directeur-adjoint  
Xavier EUDES